



HEBDO

REP HUILES MINÉRALES : CYCLEVIA ESTIME ÊTRE EN MESURE D'ATTEINDRE SES OBJECTIFS DE COLLECTE ET DE VALORISATION

Un an après avoir été agréé, l'éco-organisme de la filière de responsabilité élargie des producteurs d'huiles minérales annonce avoir collecté un peu plus de 200 000 tonnes et en avoir régénéré près de 80 %.

Cyclevia, l'éco-organisme de la filière de responsabilité élargie des producteurs (REP) d'huiles minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles, fait le point sur sa première année d'activité. La collecte, comme la régénération des huiles, affichent des niveaux qui satisfont l'éco-organisme qui considère être sur la bonne voie pour atteindre les objectifs réglementaires qui lui ont été assignés.

L'année à venir sera marquée par des travaux avec l'Agence de la transition écologique (Ademe) sur le traitement des huiles « claires » (des huiles industrielles utilisées pour les turbines, amortisseurs, transmissions hydrauliques, mouvements, ou encore comme isolant pour transformateurs). L'année 2023 verra aussi la mise en place de l'« info-tri » et le lancement d'un plan de prévention et d'éco-conception des huiles minérales dont les résultats sont annoncés « à moyen terme ».

Atteindre un taux de collecte de 50 % en 2023

Grâce à l'enregistrement de « *la quasi-totalité des collecteurs-regroupeurs* », l'éco-organisme indique avoir collecté 204 000 tonnes d'huiles usagées en 2022, dont 4 941 tonnes en Outre-mer. Ce volume représente entre 45,3 % et 48,2 % du gisement, selon qu'on évalue le gisement à 450 000 tonnes (chiffre avancé par Cyclevia pour 2022) ou à 423 000 tonnes (chiffre de l'évaluation effectuée en 2019 par l'Ademe).

Avec cette première collecte, Cyclevia estime « *[se trouver] sur d'excellents rails pour tenir les objectifs qui lui sont fixés* ». Pour rappel, le cahier des charges fixe pour 2023 un premier objectif de collecte d'au moins 50 % du volume d'huiles mis sur le marché l'année précédente, puis 53 % en 2025 et 55 % en 2027.

Toujours au sujet de la collecte, depuis septembre 2022, les collectivités peuvent s'enregistrer auprès de Cyclevia. Il s'agit là, de proposer une solution de collecte pour « *les volumes détenus par les particuliers*

[qui] sont très faibles (quelques litres), très dispersés sur le territoire et [dont le] pouvoir de pollution est majeur ». Aujourd'hui, 40 % des collectivités, regroupant 60 % des points d'apport volontaire, ont contracté avec l'éco-organisme.

Concernant le traitement, 79 % des huiles usagées collectées ont été livrées en régénération. L'objectif fixé dans le cahier des charges est d'assurer la régénération ou le recyclage de 75 % des huiles collectées en métropole en 2023, de 83 % en 2025 et de 90 % en 2027.

Cyclevia explique aussi avoir enregistré quelques 180 producteurs qui représentent 87 % du gisement de la filière REP (450 000 tonnes mises sur le marché en 2022, rapporte l'éco-organisme). Autre élément mis en avant : Cyclevia comprend désormais 12 collaborateurs. L'entreprise « *est aujourd'hui au complet [et] dispose de toutes les ressources nécessaires pour mener à bien sa mission* ».

Premières études lancées en Outre-mer

L'éco-organisme fait aussi un point sur les territoires ultra-marins, où « *les situations locales y sont souvent particulièrement tendues* ». « *L'augmentation préoccupante des huiles usagées et les distances que ces déchets parcourent, les défaillances souvent constatées des organisations en charge de leur collecte ou encore l'enjeu d'un traitement en local sont des questions majeures auxquelles Cyclevia a commencé à répondre.* » Il explique avoir rencontré « *une quarantaine d'acteurs publics et privés, et conçu avec eux les premières solutions à déployer* ».

La Réunion, la Guadeloupe, Mayotte et la Martinique sont les premiers territoires concernés. Un envoi de 680 tonnes d'huiles usagées depuis La Réunion pour y être régénérées en métropole a notamment été réalisé en novembre dernier.

Par ailleurs, des études ont été initiées : une concernant l'implantation d'une unité de régénération à La Réunion (livraison attendue en 2024), une relative à la collecte en déchèteries mobiles à Mayotte et une en vue d'une collecte en partenariat avec un réseau d'entretien automobile en Guadeloupe.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/bilan-cyclevia-rep-huiles-minerales-41449.php4>